



Grues de chargement - Débutant - Formation + CACES®

R.490



Durée
28 heures
4 jours



Prérequis

- Aptitude au poste de travail sans contre-indication à la conduite d'une grue de chargement
- Pour la délivrance du CACES®, la photographie du titulaire est obligatoire



Public concerné
Débutant



Effectif maximum
6 personnes



Qualification Intervenant (e)(s)

Personnel qualifié dans la formation et l'évaluation des formations techniques de conduite d'équipements



Moyens pédagogiques

- Pédagogie active et participative
- Diaporama d'animation et support stagiaire
- Exercices pratiques en situation
- Equipements, matériels, aires d'évolution et installations nécessaires conformes à l'annexe 4 de la R.490



Modalités d'évaluations

Evaluation formative
Evaluations individuelles de la théorie via des QCM (100 questions)
Evaluations individuelles de la pratique sur engins représentatifs de votre activité

Objectifs

- Maîtriser les règles de conduite et de sécurité relatives aux grues auxiliaires de chargement
- Réaliser des élingages dans les règles de l'art en toute sécurité
- Assurer la maintenance de premier niveau du matériel utilisé
- Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions
- Réussir les tests CACES®
- Pouvoir valider un des trois éléments nécessaires à l'obtention de l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur

Programme

Connaissances théoriques (Durée 7h)

- Connaissances générales
- Technologie des grues de chargement
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des grues de chargement
- Déplacement et risques liés à l'utilisation des grues de chargement
- Exploitation des grues de chargement
- Accessoire de levage et règles d'élingage
- Vérification d'usage des grues de chargement

Savoir-faire pratiques (Durée 14h)

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste - Opérations d'entretien au quotidien – Maintenance
- Conduite à partir du sol au moyen d'une télécommande (Option)

Tests CACES® conformes à l'annexe 3 de la R.490 (Durée 7h)

- Evaluations théoriques (1h)
- Evaluations pratiques (6h)

Nota : Les candidats doivent disposer des EPI nécessaires en fonction de la grue de chargement utilisée et du site d'évaluation, et à minima : de chaussures de sécurité, d'un casque de chantier, de gants et d'un vêtement rétro-réfléchissant.



Grues de chargement - Débutant - Formation + CACES®

R.490

Le + DEKRA

Nos prestations relatives à la conduite des grues de chargement, permettent en fonction de la politique de votre entreprise, de préparer vos collaborateurs à l'obtention de l'attestation de réussite pour la conduite en sécurité de la grue de chargement, et ainsi valider un des trois points nécessaires à la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite (conformément au Cdt art.R4323-55 et 56 ainsi qu'à l'art.3 de l'arrêté du 26/09/2025) avec délivrance du CACES® R.490 pour la catégorie visée.

Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



Modalités d'accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers le sa mission Handicap et mettra tout en oeuvre pour la pleine réussite de ses formations



Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE - Date enregistrement : 02/03/2020

1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 490 : Grues de chargement - RS 5118